

MANDAT D'ACHAT

23 Août 2018

Vous souhaitez acheter par l'intermédiaire d'un agent et si ce dernier est personnellement engagé sur le bordereau d'achat, vous devez obligatoirement donner une autorisation d'achat spécifiant que l'agent agit pour votre compte. Sinon, l'agent en tant qu'enchérisseur sera considéré comme personnellement responsable de l'achat. **Toutes les autorisations d'achat doivent être remises à VENTES OSARUS au moins 48 heures avant le début de la vente pour les achats effectués le week-end. Aucune autorisation ne sera prise en compte passé ce délai.**

AUTORISATION	
A : VENTES OSARUS 88 route d'Orbec 14100 LISIEUX	
Je soussigné M. (nom et prénom) demeurant	
Nom et adresse de mon organisme bancaire	
Désigne nommément M. (nom et prénom) Adresse d'agir en qualité d'agent pour mon compte et d'acheter en mon nom à la vente du 23 août 2018 qui se tiendra sur l'hippodrome de PARIS-VINCENNES (75012) et d'accomplir toutes les formalités pour cfaire avant et après la vente.	
Je m'engage à régler tous les achats (pour un montant maximum hors frais de Euros) de mon agent en accord avec les conditions de vente de VENTES OSARUS dont j'ai pris connaissance au préalable. Cette autorisation n'est donnée que dans la mesure où elle n'est pas révoquée par mes soins en écrivant à VENTES OSARUS par lettre recommandée AR remise au plus tard la veille de la vente.	
A	Le
Signature :	

Merci de compléter et envoyer ce formulaire :

- par email à : compta@osarus.com
- par fax au 05 40 00 71 04
- par courrier : VENTES OSARUS – 88 route d'Orbec – 14100 LISIEUX

Note pour l'agent

Cette autorisation dûment remplie et signée doit être remise, contre reçu, entre les mains de VENTES OSARUS dans le délai requis et tout achat fait par vos soins en qualité d'agent doit être notifié au service comptable.

Le bordereau d'achat signé par vous après l'adjudication doit porter la mention que vous agissez pour la personne auprès de laquelle vous êtes mandatée en y mettant ses nom et prénom ; vos nom et prénom doivent y figurer clairement.